



## Mots mêlés - Discriminations à l'égard des LGBTI+

D	E	I	T	R	C	Z	I	L	O	I	G	S	T	I	O	R	D
A	I	Q	P	U	U	O	O	V	Z	Y	D	R	T	A	D	S	E
T	N	S	A	F	D	J	U	S	T	I	C	E	Z	H	I	T	I
Y	T	A	C	P	I	U	W	B	A	U	W	S	N	Q	S	P	Z
H	E	C	O	R	G	T	A	T	V	I	A	E	R	T	T	U	F
A	R	I	A	D	I	F	F	E	R	E	N	C	E	K	I	X	R
Z	S	U	R	H	B	M	V	U	O	A	B	H	X	I	N	T	A
F	E	Z	G	A	P	U	I	P	H	Z	G	D	C	H	C	I	E
P	C	M	E	U	N	A	N	N	E	L	E	P	L	O	T	R	B
E	T	I	N	U	T	U	T	O	A	R	I	S	U	T	I	F	E
D	I	B	R	I	V	D	E	G	R	T	D	K	S	L	O	I	R
E	O	W	E	H	R	A	R	A	Y	Y	I	M	I	J	N	E	N
W	N	O	D	V	X	B	S	E	X	E	U	O	O	Q	E	F	E
G	N	O	E	Q	U	B	E	X	K	O	G	R	N	I	Z	O	G
I	A	S	I	U	A	G	X	U	D	A	X	U	E	O	V	Y	S
U	L	G	B	T	I	N	E	G	A	L	XI	T	E	L	M	E	N
R	I	E	P	O	Y	R	A	D	I	F	U	I	T	P	O	H	A
E	T	I	L	A	U	X	E	S	O	M	O	H	I	M	A	W	R
A	E	I	Z	T	C	I	S	G	E	N	R	E	C	E	R	A	T

INTERSECTIONNALITÉ	TRANSGENRE	INTERSEXE
CISGENRE	LGBTI	DIFFÉRENCE
EXCLUSION	IDENTITÉ	DROITS
LOI	EMPLOI	JUSTICE
ÉGALITÉ	GENRE	HOMOSEXUALITÉ
DISTINCTION	SEXE	DISCRIMINATION

## Annexe

### Correction

D								L	O	I		S	T	I	O	R	D
	I										D				D		
	N	S				J	U	S	T	I	C	E			I		
	T		C										N		S		
	E			R										T	T		
	R			D	I	F	F	E	R	E	N	C	E		I		
	S					M							X		N	T	
	E		G				I						C		C		E
	C		E				N	N					L		T		
	T		N				T		A				U		I		E
	I		R				E			T			S		O		R
	O		E				R				I		I		N		N
	N						S	E	X	E		O	O				E
	N						E						N	I			G
	A						X							O			S
	L	G	B	T	I		E	G	A	L	I	T	E	L			N
	I													P			A
E	T	I	L	A	U	X	E	S	O	M	O	H		M			R
	E				C	I	S	G	E	N	R	E		E			T

### Définitions

**Intersectionnalité** : l'intersectionnalité a été théorisée par Kimberlé Crenshaw, universitaire noire américaine, en 1991. L'idée est que certaines personnes subissent plusieurs formes de domination et d'oppression en même temps dans une société. Il est alors impossible de dissocier ces différents facteurs puisque cela ne permet pas de saisir la situation telle qu'elle est réellement. Lorsqu'on traite des discriminations, il faut donc envisager tous les motifs de discrimination possibles, c'est-à-dire tous les éléments sur lesquels elles peuvent être fondées, et les envisager comme un seul et même ensemble. Une personne ne sera alors pas discriminée uniquement en raison de son orientation sexuelle, de son origine ethnique ou de son sexe, mais en raison d'une combinaison de ces motifs.

**Transgenre** : une personne transgenre ne se définit pas par son sexe biologique, attribué à la naissance, mais par la manière dont elle se perçoit. Son expression de genre est alors différente du genre qui lui a été assigné à la naissance. C'est par exemple une personne qui s'est vue attribuer le sexe féminin à la naissance, mais qui se perçoit en réalité comme un homme. Il ne faut pas confondre cette notion avec celle de **personne transsexuelle** qui est en réalité un cas bien plus précis puisqu'il s'agit d'une personne qui a suivi, suit ou souhaite suivre un traitement de réassignation sexuelle, c'est donc une sous-catégorie.

**Intersexe** : une personne intersexe est une personne qui est née avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions typiques de « mâles » et « femelles ». Il peut s'agir de caractéristiques génitales, hormonales ou chromosomiques. L'intersexualité peut prendre des formes variées et recouvrir un large éventail de situations.

**Cisgenre** : une personne cisgenre est une personne dont l'expression de genre et/ou l'identité de genre est en adéquation avec les attentes traditionnelles reposant sur le sexe qui lui a été assigné à la naissance. En résumé, il s'agit du contraire de transgenre. C'est par exemple une personne qui s'est vu attribuer le sexe masculin à la naissance, et qui se sent en adéquation avec cela.

**LGBTI** : acronyme pour Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres et Intersexes.

**Genre** : correspond à l'ensemble des caractéristiques relatives à la masculinité et à la féminité ne relevant pas de la biologie, mais de la construction sociale ; l'identité de genre correspond à la manière dont on perçoit son genre (si on se sent homme, femme ou autre) ; et l'expression de genre qui renvoie à la façon de manifester son identité de genre (par les vêtements, le maquillage, la manière de parler, etc).

**Homosexualité** : correspond à l'attirance (émotionnelle, affective, sexuelle) pour une personne du même sexe que soi.

**Sexe** : correspond aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les hommes des femmes.

**Discrimination** : correspond au fait de traiter, de manière moins favorable, des personnes, dans la même situation (une situation identique ou comparable), en raison de leur appartenance (réelle ou supposée) à un groupe particulier ou de caractéristiques personnelles (réelle ou supposée). En d'autres termes, c'est le traitement injuste ou inégal de personnes en raison de ce qu'elles sont ou de leurs convictions. La discrimination peut toucher tout le monde, mais les **femmes**, les **minorités ethniques** et les **minorités sexuelles** en sont les principales victimes.